

1975
Canton de Thann
Arrond. de Thann
Départ. du Ht-Rhin

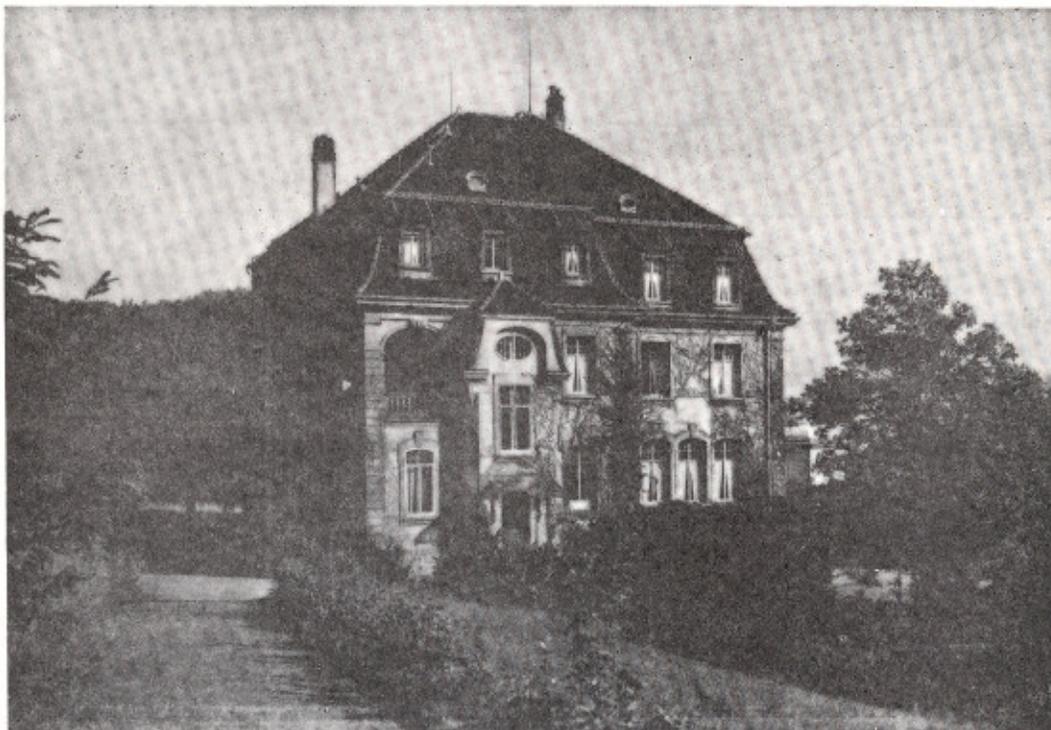


N° 4
Altitude: 358 m
Habitants: 2218

BULLETIN D'INFORMATION

*

68620 BITSCHWILLER



Notre maison de retraite: la Fondation Jules Scheurer

Le mot de votre Maire pour 1975

Notre quatrième bulletin municipal vient vers vous, pour vous exprimer, les salutations amicales de ceux qui ont bien voulu le composer, et aussi, les sentiments fraternels de ceux qui s'occupent de vos affaires au point de vue communautaire. Qu'ils soient remerciés ici pour leur travail désintéressé !

Nous désirons mettre à l'honneur, cette année, la dynamique Société de Gymnastique, avec sa clique dont la renommée n'est plus à faire. Grâce à la compétence et au dévouement de leurs dirigeants et moniteurs, nos jeunes sportifs, toujours plus nombreux, ont le plaisir de s'entraîner à présent dans une salle de gymnastique entièrement restaurée, disposant de matériel modernisé.

Nous les félicitons de tout coeur, leur présentant nos voeux sincères de réussite !

Après avoir relaté très succinctement l'historique de nos anciennes industries dans les bulletins précédents, nous nous réjouissons de pouvoir mettre en exergue, cette année, les établissements « HEUCHEL », créés après la dernière guerre. Il est à signaler que les machines ont été conçues par Monsieur HEUCHEL, lui-même. La fabrication comprend surtout un article d'exportation. Les navettes « HEUCHEL » circulent sur

tous les continents. Nous leur souhaitons un rayonnement mondial croissant et s'améliorant sans cesse.

A l'orée de cette année 1975, nous tenons à adresser nos pensées reconnaissantes aux personnes âgées de la localité, et singulièrement, à celles, soignées à la Fondation « Jules SCHEURER », dans notre « Château des Vieux ». Cette belle propriété est une donation de la famille « SCHEURER ». Son passé prestigieux vous intéressera certainement.

A cette occasion, nous tenons à remercier toutes les personnes qui se dévouent, sans compter, à dispenser du Bonheur autour d'elles, à consoler ou encourager un esprit lassé, à soulager ou reconforter un coeur lourd, à soigner, voire à guérir un corps fatigué ou malade, à consoler ou calmer une âme en peine, peut-être.

Aux uns et aux autres, aux jeunes et aux vieux, aux petits et aux grands, aux sains et aux malades, à toutes et à tous, nous disons, tout simplement, mais cordialement :

« BONNE ANNEE 1975 »

Adrien HENTZ

Notre Maison de Retraite La Fondation Jules Scheurer

Le « Château Scheurer » est certainement un des fleurons de notre commune par son site, son parc, mais aussi par l'oeuvre qui s'y accomplit en faveur des personnes du 3e âge qui y sont accueillies. L'établissement fut ouvert dès le lendemain de la libération en 1945 sous l'égide de Soeur St-Jérôme comme Maison de Retraite. Il reçut ultérieurement le statut d'**Hospice Public Intercommunal**.

Aujourd'hui il est géré par un Conseil d'Administration institué par arrêté préfectoral et présidé avec compétence et dévouement par Madame Antoinette Scheurer.

Au départ les difficultés matérielles paraissaient insurmontables ; grâce à la volonté des administrateurs et au courage des Soeurs Supérieures qui se sont succédées, de nombreux travaux d'amélioration, en particulier l'installation du chauffage central, l'équipement d'une cuisine moderne, la mise en place d'un ascenseur, la création d'une salle de télévision permettent maintenant d'offrir à nos vieux un confort agréable dans un environnement merveilleux.

La maison héberge actuellement 49 pensionnaires

en chambres de 2, 3 et 4 lits. Un personnel suffisant comprenant 5 soeurs, 1 aumônier, 9 agents laïcs, 1 jardinier et un concierge, met tout en oeuvre pour assurer le bien-être moral et matériel de tous. Soeur Reine-Madeleine assure la lourde responsabilité de la direction avec beaucoup de coeur et un sens du devoir digne de tout éloge.

Nos pensionnaires bénéficient de deux jours de sortie par semaine et peuvent recevoir des visites tous les jours. Une soeur spécialisée en rééducation organise des séances de mouvements physiques adaptés au grand-âge pour tous ceux qui le désirent.

Au total voici une réalisation de 1er ordre, qui, grâce à la générosité de la Famille Scheurer et des efforts conjugués de tous les responsables constitue une oeuvre de solidarité exemplaire dans notre commune.

Mais le Château Scheurer avait connu, avant son affectation actuelle, quelques grands moments qui ont marqué l'histoire locale, et aussi des vicissitudes qu'il est bon de rappeler. Madame Antoinette Scheurer a bien voulu évoquer pour nous quelques vieux souvenirs. Je lui laisse volontiers la parole :

« C'est en 1907 que furent achetés les terrains qui, à cette époque étaient composés de petits champs plantés de cerisiers dont les fruits donnaient un excellent Kirsch. Il ne fallut pas moins de 34 parcelles pour constituer la propriété actuelle et l'achat n'en fut pas très facile d'autant plus que les prix montèrent en flèche quand on connut le nom de l'acheteur. Un propriétaire refusa obstinément de vendre son champs disant que même si on le couvrait de thalers il ne le céderait jamais. Du reste ce champs constitue une enclave à gauche du chemin qui monte au Kuppe.

L'emplacement avait été choisi pour l'exposition et la vue particulièrement favorables. On y voit une partie de la plaine, une petite pointe de la Collégiale de Thann et le Thanner Hubel dans toute sa beauté au-dessus du pré du Haut-Allenborn qui a une si jolie forme de coeur.

La guerre de 1914 amènera dans la maison un bureau d'artillerie dont les pièces de 155 tiraient sur Cernay. Ces gros canons se trouvaient dans les prés de l'Allenborn et faisaient un bruit terrible. Puis ce furent des éléments du 152e Régiment qui passèrent dans Bitschwiller, suivis des Chasseurs dont tant des leurs devaient mourir à l'Hartmann.

En septembre 1917 le Roi d'Italie vint déjeuner au château avec M. Poincaré et plusieurs membres du gouvernement ainsi que de nombreux officiers d'Etat-Major. Il venait faire une tournée sur le front d'Alsace et fut très touché de l'accueil que lui firent les habitants de Bitschwiller et de Thann.

Les généraux Maud'hui, Brissault-Desmillet, plus tard Gouraud, Hirschauer et Pétain furent les hôtes de la maison. Le 4 juillet 1918 un état-major américain arrivé depuis deux mois à Wesserling, y vint déjeuner. Tout se passe fort bien, mais lorsque le premier sous-préfet français s'installa à la sous-préfecture de Guebwiller, il y trouva dans les papiers laissés par les Allemands, une lettre ainsi conçue : « Un état-major américain doit se trouver le 4 juillet dans la maison Scheurer à Bitschwiller : il serait intéressant de tirer sur cette maison ».

Le 14 novembre 1918 c'est de cette maison que partit le général Hirschauer pour faire à la tête de ses troupes, son entrée glorieuse dans Mulhouse. Ce fut-là une belle récompense pour cet alsacien d'origine.

Malgré plusieurs obus tombés dans la propriété en mars 1918, la maison ne fut guère touchée. Il en fut tout autrement en décembre 1944, où des chars allemands embusqués route Joffre tirèrent plusieurs coups enlevant entre autres tout un angle de la maison.

Pendant l'occupation de 1940 à 1944 la maison fut occupée par un foyer de femmes nazies venues se reposer au bon air de Bitschwiller. Tous les meubles avaient été vendus en 1941 comme appartenant à des gens considérés comme « Reichsfeindlich ». Mais les

nazis avaient rééquipé la maison de meubles convenant à un centre de convalescence.

En décembre 1944, l'immeuble fut occupé par les troupes marocaines ; on y avait même installé une ambulance de première urgence. Puis la maison se vida lors de l'avance des troupes françaises et tout était dans un bien triste état. Les entrepreneurs firent de leur mieux ; mais lorsque la 1ère Supérieure, Soeur St-Jérôme, prit possession de la maison avec ses soeurs, il leur fallut beaucoup d'enthousiasme et tout leur courage pour la faire fonctionner comme maison de retraite ».

Nous avons vu plus haut ce que la maison est devenue depuis 1945. Mais aucune tâche de cette envergure n'est jamais achevée. Nul doute que Madame Scheurer, présidente du Conseil d'administration s'attachera, avec ses collaborateurs, à mettre en chantier de nouveaux projets d'amélioration.

Au nom de nos chers vieux, nous leur adressons un grand merci.

J. Schibi

Une industrie: Ets Bernard HEUCHEL S. A.

Les Etablissements Bernard HEUCHEL ont été fondés en 1930 par Monsieur Bernard HEUCHEL, ingénieur constructeur, et sont spécialisés dans la fabrication de navettes destinées aux métiers à tisser.

En partant d'une fabrication artisanale mais grâce à une production de haute qualité, l'entreprise a connu un développement constant pour constituer en 1974, la 1ère entreprise française dans cette spécialité.

En 1962, la création du Groupement « PROTISS » en collaboration avec les Ets BURCKLE de Bourbach (fabrication de peignes - cadres - lisses) et PERMALI Nancy (sabres de chasse et bois améliorés) a permis le développement des ventes à l'exportation qui représente actuellement 40 % de la production.

La clientèle à l'exportation a été volontairement diversifiée dans 60 pays et dont nous énumérons ci-dessous les principaux :

Pour l'Europe : Belgique - Suisse - Angleterre - Portugal - R.F.A. - Yougoslavie.

Pour l'Afrique du Nord : Algérie - Tunisie - Maroc.

Pour l'Afrique Noire : Sénégal - Mali - Niger - Côte d'Ivoire - République Centrafricaine - Zaïre.

Afrique du Sud - Madagascar - Mozambique.

Pour le Moyen-Orient : Turquie - Liban - Iran.

Pour l'Extrême-Orient - Japon - Thaïlande - Philippines.

Pour l'Amérique : U.S.A. - Canada - Pérou - Argentine - Brésil - Vénézuéla - El Salvador - République Dominicaine.

L'effectif actuel est de 55 personnes qui sont employées dans les départements suivants :

Département « PRESSE »

dans lequel sont traités les bois spéciaux destinés à la fabrication des navettes.

La production de ce département dépasse les besoins de la fabrication « navettes » et de ce fait exporte une partie de sa capacité.

Département « NAVETTES »

Ce département représente la fabrication principale et nécessite des machines spéciales dont la conception a été réalisée au sein de l'entreprise.

Département « BROCHES et ENFILEURS »

Ce département équipé de machines pour le travail du métal (acier - laiton - aluminium) fabrique les accessoires équipant les navettes.

Département « ACCESSOIRES DE NAVETTES »

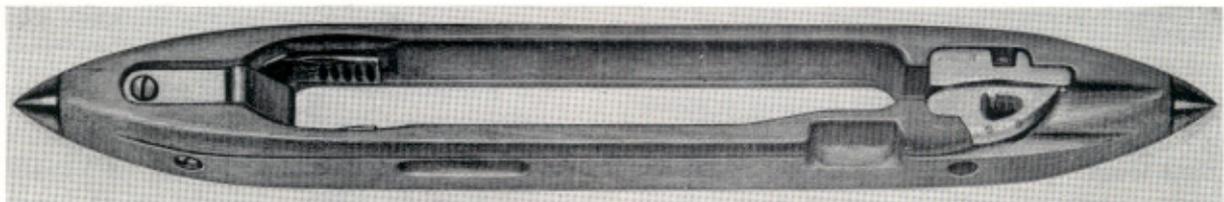
Ce département fabrique et commercialise des fabrications spéciales destinées au contrôle du fil à l'intérieur de la navette.

(Pannes autocollantes - éléments Rétra - serpents nylon).

Département « UNIFIL »

Il s'agit d'un nouveau département qui commercialise des pièces de rechange destinées à une machine de fabrication américaine. Ce département en fort développement entraîne également une diversification des fabrications.

Par son organisation commerciale, ses installations modernes et son personnel hautement qualifié, les Ets B. HEUCHEL disposent d'atouts importants pour la continuation de leur développement.



La forêt communale de Bitschwiller

La forêt communale de Bitschwiller s'étend sur 845 ha 88 répartis sur les deux rives de la Thur : 559 ha 01 sur la rive droite, et 286 ha 87 sur la rive gauche, entre 350 et 1100 m d'altitude ; elle est partagée en 53 parcelles dont 18 sur la rive gauche. Chaque parcelle d'une superficie moyenne de 15 à 16 ha constitue une unité d'exploitation, c'est-à-dire les coupes et les travaux sont toujours prévus par parcelles, leurs numéros sont indiqués sur des plaquettes le long des sentiers, des chemins et des crêtes.

La forêt de Bitschwiller est composée de futaies régulières à peuplement mélangé, le sapin est largement prédominant et représente 70 % du volume présent, il est suivi par le hêtre 20 % — vient ensuite l'épicéa qui malgré les apparences n'occupe pour le moment que 5 % et les 5 % restants sont composés de divers (des chênes, quelques mélèzes - frênes - ormes - tilleuls, etc.). Nous précisons qu'il s'agit d'un pourcentage en volume.

Notre forêt est sillonnée de 25 km de routes empierrées ou même macadamisées. Ces chemins sont ouverts à la circulation publique malgré les désavantages que cela constitue par exemple, la disparition de quartiers ou de rondins ; et aussi la prolifération des papiers gras et autres matières qu'on appelle ordures ; elles ne sont fermés qu'en période d'exploitation, c'est-à-dire quand il y a danger. Environ 9 km de chemins de traîne servent au débardage des bois ; l'équipement de la forêt est à peu près terminé, seules quelques parcelles restent encore à desservir : Ces chemins permettent d'exploiter des bois inaccessibles jusqu'alors et évitent le lançage qui blesse les bois sur pieds. Enfin 18 km de sentiers permettent de parcourir notre forêt de la manière la plus agréable et la plus saine qui soit.

La révolution de la forêt est fixée à 120 ans — 120 ans : voilà donc l'âge maximum que devraient atteindre les arbres pour un rendement maximum. A cet âge un sapin normal atteint 60 cm de diamètre et cube 3 à 4 m³ ; au-delà de 120 ans, l'arbre continue de grossir mais très lentement et ne donne plus de semences, c'est pour cette raison qu'on est forcé de planter après coupe. Des arbres de 80 à 100 cm de diamètre ne sont pas rares, et des âges de 200 ans sont atteints dans certaines parcelles inexploitable dans le temps, d'où la nécessité des chemins de traîne.

La possibilité exploitable dans la forêt de Bitschwiller est actuellement de 4000 m³/an, un plan d'aménagement fixe tous les 20 ans cette possibilité après comptage du bois ; d'autre part, sont exploités chaque année dans toute la forêt les chablis, arbres renversés par le vent ou bois secs. Six bûcherons dont quatre,

toute l'année coupent le bois. 90 % du volume est façonné en bois d'oeuvre, grumes, seuls quelques 300 stères de bois de chauffage sont produits chaque année.

La forêt de Bitschwiller est gérée pour le compte de la commune obligatoirement par l'Office National des Forêts successeur des Eaux et Forêts représenté sur place par deux agents techniques, l'un résidant à Bitschwiller et s'occupant du versant Rossberg (M. Guth que nous remercions pour ses renseignements) et l'autre, M. Walgenwitz de Thann, responsable du triage Ertzenbachkopf. Ces deux triages sont placés sous la direction d'un chef de district résidant à Thann. Un ingénieur en poste à St-Amarin s'occupe de toutes les forêts de la vallée. L'O.N.F. présente chaque année un état de prévision de coupes et les devis de travaux à l'approbation de la commune, il embauche les bûcherons, les ouvriers forestiers qui sont au nombre de 4 (dont l'un permanent, les autres, temporaires sont chargés de l'entretien de la pépinière, des plantations, des nettoiements, de l'entretien des chemins et sentiers), dirige les coupes et le débardage prépare et organise les ventes de bois.

Notre pépinière d'une superficie de 20 ares produit une moyenne de 20.000 plants par année. Ceux non utilisés au repeuplement sont vendus à des particuliers. Nous ne produisons pour le moment que des épicéas, mais d'ici peu nos spécialistes se tourneront vers les feuillus qui doivent continuer à avoir leurs places même s'ils sont moins rentables. En conclusion, comme disent nos professionnels, nous avons encore une belle forêt, qu'il faut soigner et apprendre à aimer à nos jeunes. Et même si l'aspect esthétique est au début déplorable, d'ici 80 à 90 ans, les habitants de la commune et les promeneurs auront encore, grâce à leurs anciens, de splendides futaies.

(A suivre)

O. FERRARI

Note : Circulation en forêt des véhicules à moteur. Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral datant de 1972 précise que :

- la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 km/h ;
- il est interdit de dépasser un véhicule en marche ;
- le stationnement est interdit sur la chaussée, ainsi qu'à l'entrée des chemins secondaires ;
- LE STATIONNEMENT DE NUIT EST INTERDIT A TOUS VEHICULES.

La société de Gymnastique

En 1896, quelques citoyens de Bitschwiller se réunissent en vue de créer une société de Gymnastique. Le projet se réalise et la même année on entre dans le vif du sujet.

Parmi les membres fondateurs on peut citer les noms de :

M. Louis Gallat, Théophile Bruckert, Léon Ehret, Jules Wasner.

Le drapeau a été béni en 1898.

A la présidence, se sont succédés :

M. Edouard Ehlinger (1896-1902), Lucien Schaffner, Jacques Wernly jusqu'en 1914 date à laquelle l'activité de la société fut interrompue pour reprendre en 1919 sous la présidence de M. Fernand Meyer, suivi de :

MM. Ernest Meyer, Aimé Blosser, Camille Muller, Emile Uberall, Xavier Anderhalt.

Dès le départ la société connut des succès incontestables. Parmi tant d'autres, citons les plus marquants (classé premier ou parmi les premiers) à :

Guebwiller (1898), Sélestat (1906), Huningue (1907), Haguenau (1908), Soultz, Dornach, Guebwiller (1914), Thann (1923), Mulhouse, Lutterbach.

Ces succès purent être obtenus grâce à des moniteurs compétents comme :

MM. Jacques Wernly, Jean Hegy, Charles Fuchs, Henri Kammerer, Joseph Bongur, Antoine Rossi, Alphonse Wassner.

Mais voilà qu'en 1940, stoppé net dans sa foulée, la société fut dissoute par les Allemands.

En 1946, sous l'impulsion de M. André Ehlinger, maire de la commune, devaient naître les actuels S.R.B. (Sports Réunis de Bitschwiller) permettant la pratique de tous les sports et dont le noyau fut formé par la Société de Gymnastique. Comme président fut choisi M. Jean Brauer, et au poste de moniteur nous trouvons successivement :

MM. Joseph Hildenbrand, Antoine Rossi, et depuis 1948 Paul Scheubel, l'actuel moniteur bien connu dans les milieux gymniques étant encore moniteur des pupilles du Groupement de Thann.

Suite à la création de différentes sections au sein des S.R.B., la présidence de la section de Gymnastique est confiée à M. Jérôme Merklen dès 1953. Son dynamisme amorça le renouveau de la gym. à Bitschwiller à cette époque la section obtint toujours un prix d'Excellence et se classa 1er en Division 4 à Wittelsheim en 1962 décrochant les félicitations du jury et prenant la seconde place en productions spéciales.

Actuellement le comité-directeur est composé de :

MM. Jérôme Merklen - Président

Paul Scheubel - Vice-président et moniteur
Mme Ida Merklen - Secrétaire - Trésorière
secondée par M. Jacoby, qui est aussi chef de clique.

Une quarantaine de jeunes s'adonnent à leur sport favori et deux entraînements hebdomadaires leur permettent de développer le corps et l'esprit, la force, la souplesse et le courage et ainsi voguer de succès en succès faisant honneur aux anciens et à la commune. Les dernières années, ils ont décroché une médaille d'argent et une de bronze (2e et 3e places dans leur catégorie). En 1970, ils sont sacrés vice-champions de Franche-Comté, en 1973 nos jeunes athlètes se trouvent en tête des jeux inter-club du Groupement de Thann. Dans sa lourde tâche de moniteur M. Scheubel est secondé par quelques jeunes cadets qui viennent de réussir un stage d'initiateur, car le comité tient à faire savoir que pour les jeunes vraiment doués, tout est mis en oeuvre pour les amener à la perfection. C'est aussi grâce aux dirigeants que tous ces sportifs peuvent s'entraîner dans une salle de gym. entièrement rénovée où ils ont à disposition agrès et tapis dernier cris ! Un chauffage moderne et efficace est également prévu.

La société de gymnastique fut toujours complétée par une clique de renommée incontestable. Avant la dernière guerre elle comptait 45 exécutants sous la direction de M. Joseph Bongur.

En 1946, elle a repris son activité avec M. Charles Besenwald ; à partir de 1953, elle a pris un nouvel essor avec M. Raymond Lacaze et actuellement la responsabilité incombe au talentueux trompetiste M. Jacoby qui est également chef de clique du groupement. Nous serions ingrats de ne pas faire honneur à ces valeureux cliquards.

Voici quelques-uns de leurs succès aux concours de clique :

1958 (2e à Masevaux) ; 1959 (1er à Altkirch) ; 1960 (1er à Thann) ; 1961 (1er à Riedisheim) ; 1962 (1er à Wittelsheim) ; 1963 (1er à Mulhouse) ; 1965 (2e à Ensisheim) ; 1966 (1er à Wittenheim).

Qu'ils soient aussi sincèrement félicités pour la fidèle participation à toutes les manifestations de la commune.

En 1966, la société fêta son 70e anniversaire et à cette occasion M. André Ehlinger alors maire de Bitschwiller dit :

« Depuis 1896, il s'est dessiné un mouvement de rénovation, où les bienfaits du sport et de l'éducation physique ne sont plus discutés, mais reconnus nécessaires pour donner :

La vigueur à l'adolescent ;

Au pays la jeunesse saine et forte dont il a besoin ;

La plénitude à l'adulte, et par lui,

L'âge mûr se maintiendra en bonne santé ».

La commune garde une pieuse pensée à tous ceux, anciens ou disparus, qui ont oeuvré par le passé pour cet idéal.

O. FERRARI

Les finances de la Commune

LE BUDGET

Chaque commune a, comme chaque ménage, son budget ; mais alors que le budget d'un ménage est mensuel, celui de la commune est annuel. Les points de ressemblance restent malgré tout nombreux. Le budget est prévisionnel ; il estime à l'avance, quelles vont être les rentrées d'argent (recettes) et les sorties (dépenses).

● les dépenses : elles sont de deux ordres :

- les dépenses courantes dites de FONCTIONNEMENT : loyer, chauffage, entretien des bâtiments et locaux (et pour un ménage, l'alimentation bien sûr) ;
- les dépenses exceptionnelles (qui ne se renouvellent pas), dites d'INVESTISSEMENT qui sont au niveau d'un ménage, l'acquisition d'une voiture, d'un réfrigérateur, d'un appartement ; et pour la commune, les gros travaux (voirie...), les nouveaux équipements (stade, salle des fêtes) ou les grosses réparations (toiture de l'école...).

● les recettes : elles suivent aussi une double classification :

- les recettes ORDINAIRES (le salaire pour un ménage, le produit de la forêt pour la commune)
- les recettes EXTRAORDINAIRES, et notamment les emprunts (toute collectivité locale doit recourir à ce moyen de financement pour réaliser de gros investissements), sans oublier de prévoir immédiatement les « mensualités » de remboursement de la dette contractée.

● le budget doit être équilibré : on ne peut pas prévoir de dépenser plus que ce que l'on va encaisser ; aussi faut-il que les recettes arrivent au niveau des dépenses ; et c'est là qu'interviennent les « centimes », cet impôt payé par les habitants de la commune et qui peut être considéré comme une participation aux frais de fonctionnement de la commune.

EVOLUTION DU BUDGET DE BITSCHWILLER DEPUIS 1968

ANNEE	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	TOTAL
	Recettes ordinaires	Recettes extraordinaires	
1968	800.000	340.000 *	1.140.000
1969	800.000	540.000 *	1.340.000
1970	920.000	390.000 *	1.310.000
1971	1.070.000	180.000	1.250.000
1972	1.160.000	250.000	1.410.000
1973	1.250.000	260.000	1.510.000

*) dont 400.000 F de recettes exceptionnelles provenant d'emprunts destinés à financer le stade.

COMPARAISONS :

Voici, calculés en pourcentage, des dépenses de fonctionnement :

- a) les recettes produites par les 4 impôts locaux (patente...)
- b) les charges du personnel (employés de mairie, appariteur, ouvriers communaux...)
- c) les charges de la dette résultant des emprunts passés.

	1968	1969	1970	1971	1972	1973
a)	33 %	37 %	33 %	30 %	30 %	32 %
b)	38 %	35 %	37 %	38 %	38 %	36 %
c)	6 %	8 %	12 %	11 %	11 %	12 %

En conclusion, l'effort fiscal (a) demandé aux habitants reste stable depuis six ans — les charges du personnel également — quant aux charges des dettes, elles sont en augmentation normale due aux emprunts des années 68 à 70.

EVOLUTION DES CENTIMES

Tous les habitants de la commune sont amenés à contribuer à l'effort en faveur de la collectivité au titre de commerçants, industriels, propriétaire foncier ou occupant d'un immeuble.

Cette contribution est restée stable depuis six ans (tableau ci-dessus, première ligne), même si le montant réclamé à chacun a augmenté, suivant en cela l'évolution de son propre budget, de ses propres recettes... et du coût de la vie.

Voici la recette nette de ces centimes pour la commune :

1968	266.000	
1969	297.000	+ 11 %
1970	305.000	+ 2 %
1971	330.000	+ 8 %
1972	357.000	+ 8 %
1973	408.000	+ 14 %

Soit une augmentation moyenne de 8,6 %, conforme à l'évolution du coût de la vie.

Il est à noter qu'une refonte des « centimes » a été effectuée en 1974 ; elle ne correspond pas à une augmentation systématique de sa recette puisque le Conseil Municipal en a fixé le montant total espéré. Elle se veut au contraire plus juste en fonction de la nouvelle estimation foncière, et si certains verront leurs feuilles d'imposition personnelle augmenter dans de fortes proportions, c'est que d'autres verront la leur, baisser dans des proportions aussi importantes.

G. WALTER

Le saviez-vous ?

DEMOGRAPHIE :

Jusqu'au 17 décembre, le service de l'Etat-Civil de la Mairie a enregistré :

- 30 décès
- 32 naissances (13 garçons et 19 filles)
- 63 arrivées
- 74 départs.

Ce qui porte, d'après des calculs officieux, le nombre d'habitants de la commune à 2218.

RECENSEMENT GENERAL :

Un recensement général de la population aura lieu en 1975, probablement fin février, début mars. Le dernier datait du 1er mars 1968.

GRANDS AGES :

Notre doyenne est : Mlle Célestine RUFFIO, née le 27.10.1884 qui vit donc sa 91^e année dans la famille de sa nièce et de sa soeur, Madame Walter (45, rue Joffre).

Notre doyen, Monsieur Edouard KIRCHOFF, né le 5 mars 1886 vit dans la famille de sa fille, Madame Sturm, 12, rue des Tilleuls.

Fêteront leurs 85 ans cette année :

- le 31 mai : Madame FELLMANN, née Claire MUNSCH, 21, rue de l'Ecole.
- le 4 août : Monsieur Charles BINDA, 13, rue des Vosges.

Fêteront leurs Noces d'Or :

- le 18 avril : Epoux MESSERSCHMITT - LARTIGOU, 15, rue du Rhin.
- le 23 octobre : Epoux MERIA - SCHNEIDER, rue du Pont.

TRAVAUX 1974 :

Au cours de l'année écoulée, la Commune de Bitschwiller a effectué pour plus de 400.000 F de travaux, en voici certains :

- travaux de voirie : revêtements des rues du Pont, des Tilleuls, de la place de la salle des fêtes, de la cour de l'école des garçons ; aménagement des trottoirs de la route Joffre (180.000 F) ;
- réparation de la toiture de l'école des garçons (partie datant de 1920), (85.000 F) ;
- extension et renforcement de l'éclairage public (20.000 F) ;
- réfection de l'éclairage de la salle des fêtes (13.000 F) ;
- installation d'une salle de bains dans la maison forestière ;
- gros travaux à la ferme du Thanner Hubel (réservoir, réfection d'un mur, toiture), (80.000 F) ;

Sans oublier encore l'aménagement d'un logement de service rue de la Carrière et surtout les travaux du lotissement du Burn où 17 maisons vont être construites.

CALENDRIER DES BALS :

- 25 janvier : U.N.C.
- 1 février : Supporters
- 8 février : S.R.B. - Football
- 15 février : Musique Municipale
- 22 février : Sapeurs-Pompiers
- 1 mars : Société Arboricole
- 8 mars : Société de Quilles

CHANGEMENTS :

— Au Corps de Sapeurs-Pompiers où le Commandant PETER a passé le commandement du Corps au

jeune Sous-Lieutenant Jean-Marc RIEDLINGER.

- Dans le personnel enseignant où M. Jean-Marie BELLICINI (d'Oberbruck) a remplacé Mademoiselle GULLY partie à Roderen.

BIBLIOTHEQUE :

Il est rappelé que la permanence hebdomadaire de la Bibliothèque Municipale est fixée au vendredi de 19 h à 20 h, au premier étage de l'école des garçons. Les livres proviennent du Bibliobus de Colmar et de dons ; le prêt placé sous la responsabilité des enseignantes de l'école maternelle (Mmes GONTIER, HYTRY et Mlle KOHLER), en est gratuit.

PROJETS 1975 :

- Alors que le budget 1975 n'a pas encore été étudié par le conseil municipal, il est un peu prématuré d'avancer une liste définitive des travaux qui seront entrepris cette année, mais Monsieur le Maire pense à :
- l'assainissement de la rue de la Chapelle et de la RN 66 du Grand Pré à l'entrée de la rue de la Chapelle (travaux financés par le SIVOM) ;
 - mise en service du réservoir du Steinkloetz et de la conduite d'amenée d'eau à la RN 66 (travaux encore financés par le SIVOM) ;
 - 2^e tranche de travaux du Thannerhubel ;
 - réfection du parterre de la salle des fêtes ;
 - enrobés sur les rues des Tilleuls, de la Chapelle... ;
 - finition des travaux du lotissement du Burn.

MONUMENT BERTHOLD :

Le Souvenir Français signale que le Monument Berthold sis sur le versant Est a été rénové.

CONSTRUCTIONS ILLICITES :

Le Maire rappelle que toute construction quelle qu'elle soit doit faire l'objet d'un permis de construire ; que les caractéristiques de celui-ci doivent être affichées dans tous les chantiers, que ce dernier ne saura être ouvert avant la délivrance du permis.

LES TRIBULATIONS D'UNE MAISON :

Alors que Monsieur MARENT, le quincaillier bien connu du village se retire des affaires, il est plaisant de rappeler les différentes affectations qu'a connues cette maison située en plein centre de la commune : au début du 19^e siècle, elle fut tout d'abord agence postale au bord de l'Avenue Impériale, avec probablement relais de chevaux — puis, elle devint Restaurant-Dancing à l'Ange d'Or (appellation corroborée par l'enseigne encore visible sur la façade) — fermée en 1870, cet établissement fut transformé en salon de coiffure — après la première guerre mondiale, un atelier de ferblanterie et d'installation sanitaire y fut implanté — après la deuxième guerre, elle servit d'épicerie-légumes puis enfin elle termina comme quincaillerie.

UNE INDUSTRIE DISPARUE :

La carrière Redelfels sise rue de la Carrière fut ouverte en 1896 par la firme GOEPFERT de Cernay. La production annuelle vers les années 1900 était de l'ordre de 80.000 m³/an, ce qui rapporta à la commune environ 8.000 Marks/an. Presque toute la production était utilisée pour la construction des routes et l'empierrage des voies ferrées.

Rappelons encore que la carrière était reliée à la voie ferrée (à côté du pont du cimetière, lieu-dit CABRIOLI) par un câble aérien véhiculant des wagonnets chargés de pierres.

Quelques nouvelles du Syndicat Intercommunal Scolaire

En 1974 aucun fait saillant n'a marqué l'activité du Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur de Thann. Les établissements qu'il gère ont connu une vie normale et les résultats obtenus par les élèves sont très satisfaisants. La rentrée de Septembre 1974 s'est faite partout dans l'ordre et le calme.

Les effectifs ont peu varié : 1268 élèves fréquentent le C.E.S. (+ 23), 395 le lycée (+ 27) et 638 le C.E.T. (+ 4). Notre commune envoie 157 enfants dans les différents établissements : 14 au lycée, 101 au C.E.S. et 42 au C.E.T. Ces chiffres appellent les remarques suivantes : si l'ensemble des communes compte 54 élèves de plus, Bitschwiller est la seule qui accuse une diminution (15 au moins pour le lycée + C.E.S.). Par ailleurs nos jeunes semblent bien plus attirés par l'enseignement technique que par l'enseignement général long : 42 fréquentent le Collège Technique, 14

seulement le Lycée. Il faut croire qu'ils recherchent une entrée précoce dans la vie active plutôt que la poursuite d'études longues, dont les débouchés s'avèrent de plus en plus aléatoires.

Les finances du Syndicat sont saines. L'exercice 1973 a été clos avec un excédent réel de 448 francs. Le budget supplémentaire de 1974 laisse entrevoir un solde positif de 7.500 francs. Le budget primitif de 1975 a été voté à l'unanimité, il fait ressortir une augmentation moyenne de 15,98 %. La participation de notre commune passe de 61.436 à 63.581 francs, ce qui correspond à une augmentation de 3,49 %. Celle-ci est inférieure à la moyenne en raison d'un moindre nombre d'élèves originaires de Bitschwiller.

J. SCHIBI

Le SIVOM et Bitschwiller

Pour sa deuxième année d'existence, le Syndicat à vocation multiple de Thann et environs n'a pas connu de modifications au niveau de ses structures et a continué son travail en faveur des neuf communes qui dépendent de lui (Thann, Vieux-Thann, Bitschwiller, Willer, Leimbach, Roderen, Rammersmatt et les Bourbach).

Plusieurs réunions du bureau et deux plénières ont permis de mettre au point ses lignes d'action. D'autre part, les responsables du Syndicat (Président, vice-présidents et leurs services) se retrouvent régulièrement tous les mardis matins en compagnie des responsables de l'Équipement, de l'Agriculture et de la SOGEST pour l'étude des divers problèmes techniques que posent les chantiers en cours d'exécution.

Notre commune a profité pour une part non négligeable, de ces investissements puisque au titre de 1973 une somme de 252.000 F a été affectée à la viabilisation du lotissement du Burn et 500.000 F pour la tranche d'assainissement qui concernait les rues du Pont et Joffre ainsi que le début de la rue de la Chapelle, rue

des Tilleuls.

D'autre part, le complexe de rétention dit des Steinkloetz est en cours de réalisation (voir ci-dessous).

En principe, 1975 devrait voir la réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement rue des Vosges à partir de la rue du Grand-Pré jusqu'à la rue de la Chapelle comprise.

Tous ces travaux sont financés d'une part par des subventions d'Etat et le complément (part la plus importante) par des emprunts. La participation des communes au SIVOM est en fonction des services que le SIVOM lui rend.

C'est ainsi que Bitschwiller a contribué en 1973 pour 13.281,26 F au titre de l'administration générale, pour 15.601,01 F au titre du balayage des rues et 37.977 F pour les ordures ménagères (dont le montant est réclamé dans un deuxième temps à chaque foyer de la commune).

P. WEISS

Captage des eaux des Steinkloetz

Le ruisseau des Steinkloetz prend naissance sur le versant Nord du Thannerhubel et se jette dans le Kerlenbach qui est un affluent de la rive droite de la Thur. Son débit moyen de 400 à 500 m³ marque une augmentation régulière depuis les mesures de 1964.

Le captage de ses eaux suppose la mise en oeuvre de nombreux travaux :

- la création de nouvelles sources (prises dans les Steinkloetz)
- l'amélioration de la qualité de l'eau par la modernisation de la prise d'eau, la mise en place d'un décanteur (d'une capacité de 44 m³ à la cote de 449,25 m) et la construction d'un bâtiment-filtres que l'on aperçoit maintenant au fond du vallon, composé de six cuves de 5 x 3 m à la cote 421,20 m,
- le renforcement des installations existantes par la

construction d'un réservoir circulaire (14 m de diamètre et 3,35 m de haut) d'une contenance totale de 500 m³ (dont 150 de réserve d'incendie) qui sera construit sous le nouveau filtre, à une altitude de 416,95 m. Sa liaison avec le réseau principal est en cours de réalisation par la pose d'une conduite de 250 mm, longue de 1840 m qui débouchera en plein centre du village après avoir longé sur quelques hectomètres la Route Joffre.

L'estimation globale du coût de ces travaux se monte à 2.010.000 F (deux cent un millions anciens) pris entièrement en charge par le SIVOM. La première tranche (soit 700.000 F) s'achève actuellement avec le filtre. Sous la direction du Génie Rural de Thann, la deuxième tranche, concernant la pose des conduites d'amenée s'élève à 722.000 F.

